

Regards Gessiens

Votre magazine
pour voir en grand

Numéro 4 | Hiver 2022-2023

La gestion des
Déchets
sur notre territoire

Dossier p.6

LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

Quatre pages pour découvrir les atouts culturels du Pays de Gex et les investissements de l'agglomération dans cette compétence.

Regards croisés p.20

DÉCHETS, BILAN ET PERSPECTIVES

Une question posée aux élus de l'Agglomération et au chef des technologies de l'organisation.

Décryptage p.22

LA GESTION DES DÉCHETS

Comprendre en détails le fonctionnement et les différents acteurs de la gestion des déchets sur le Pays de Gex.

Pays de Gex
● ● ● ● ●
agglo

Edito

Une Communauté d'agglomération à votre service !

Depuis bientôt deux ans, avec l'ensemble des vice-présidents, des élus communautaires et municipaux ainsi que des 200 agents de Pays de Gex aggro, nous travaillons sans relâche pour remplir les missions qui nous sont confiées par vos Communes. J'ai ici une pensée émue pour notre ami

Chaque jour, seul l'intérêt général guide notre action.

Cet intérêt, c'est celui du territoire. Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, l'Agglo a la difficile tâche de faire du Pays de Gex un territoire harmonieux. Il nous revient, avec vos mairies, de garantir son développement et l'accueil de nouveaux gessiens tout en préservant notre cadre de vie et notre environnement. Pour ce faire, des documents cadres et des procédures existent, ils sont par nature complexes. Un décryptage vous permettra d'en comprendre l'essentiel.

Cet intérêt, c'est le vôtre. C'est pourquoi, vous pourrez découvrir un nouveau panel d'actions portées ou soutenues par l'Agglomération afin de répondre à vos attentes légitimes.

D'autres sujets avancent : Chantier du pôle de l'entrepreneuriat, devenir des lignes transfrontalières avec l'objectif d'un coût attractif et leur développement, extension du Tram des Nations à Ferney-Voltaire, restructuration de la Porte de France et création d'une ligne de BHNS allant de Saint-Genis-Pouilly à Meyrin, le Pays de Gex se transforme et offrira des services à la hauteur de son dynamisme. Vos élus communautaires ont également entrepris un travail sur la gestion des déchets afin d'en améliorer la collecte et le traitement ; aucune piste n'est exclue pour repenser le système. C'est collectivement que nous trouverons les solutions nécessaires.

Parce que « Regards Gessiens » est avant tout le magazine du territoire, vous pourrez à nouveau découvrir des personnes ou associations qui le font rayonner et œuvrent au service des autres. Vous en apprendrez plus sur l'histoire locale ou découvrirez une nouvelle recette. Deux projets innovants portés en lien avec leurs mairies sont aussi à découvrir, car c'est souvent à l'échelle locale que des initiatives novatrices voient le jour.

Par ailleurs, le CERN vous offre une plongée inédite dans son histoire et ses coulisses et j'espère que votre « Regards Gessiens » vous permettra d'en connaître davantage sur ce géant de la science mondiale.

Enfin, l'Agglomération vous invite à découvrir une programmation culturelle et de nombreuses activités pour ces mois estivaux. Courrez (re)découvrir en famille ou entre amis le nouveau visage donné au Fort l'Écluse !

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été !

Patrice Dunand
Président

N°4 /// Hiver 2022-2023

Journal d'information de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

Directeurs de publication : Patrice Dunand & Muriel Benier /// **Rédacteur en chef :** Simon Esteve /// **Rédaction :** Tess Deville, Eléonore Boulmier, Valérie Provost, Catherine Monnet, Cyrielle Bouline, Laurène Richard & Simon Esteve /// **Mise en page :** Fabien Marchal /// **Crédit photos :** Daniela Patova : couverture, p.3, p.12, p.20, p.24, p.26, p.27 - Nicolas Gascard : p.2, 8, p.13 - Updrone : p.13 - CERN : p.3 - Bermuda : p.15 - Département Ain : p.11 - Mnémosis : p.14 - RNNHCJ : p.33 - Pays de Gex aggro /// **Tirage :** 51 000 exemplaires /// **ISSN :** ISSN 2803-3264 /// **Impression :** Estimprim - ZI la Craye - 25110 Autechoux - Imprimé sur papier PEFC

La couverture par Daniela Patova

« Collaborer avec Pays de Gex aggro pour ce numéro de Regards Gessiens a été un grand plaisir. Grâce à ce projet, j'ai rencontré des personnes très sympathiques et j'ai appris à connaître en détails des sujets intéressants de notre vie quotidienne. Ça a été une expérience très enrichissante et inspirante pour moi comme photographe. Merci énormément pour votre invitation. »



www.danielapatova.com



[daniela.patova.photography](https://www.instagram.com/daniela.patova.photography)

Sommaire



DOSSIER p.6

La culture partout et pour tous.

Quatre pages pour découvrir les atouts culturels du Pays de Gex et les investissements de l'Agglo dans cette compétence.



REGARDS CROISÉS p.20

Les déchets, bilan et perspectives.

Un débat pour mettre en perspective l'actualité et les enjeux de la valorisation des déchets gessiens avec le SIVALOR



DÉCRYPTAGE p.22

Comprendre la gestion des déchets.

Comprendre en détails le fonctionnement et les différents acteurs de la gestion des déchets sur le Pays de Gex.



S'INFORMER

- Initiatives communales p.10
- L'Agglo aime p.14
- L'infographie p.16
- Notre terre p.18
- Focus p.30
- Mon quotidien p.32
- Conseil de développement p.38

DÉCOUVRIR

- Votre photo p.4
- Tourisme p.12
- Les ambassadeurs p.26
- L'histoire p.29
- Culture p.34
- La recette p.36
- L'agenda p.37
- La carte p.39

Votre photo

"Le ciel était brûlant. La vie rejaillirait à la saison morte.
Là où la branche au cairn, se porta messagère."

Photo prise sur le chemin des crêtes, depuis le col de la Faucille.

Anaïs Flandin

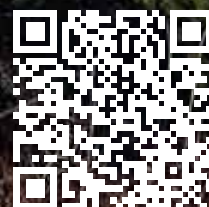


Notre photo

Pouvoir admirer les paysages et panoramas que nous offre la Haute Chaîne du Jura, c'est la raison d'être de nos sentiers communautaires. Grâce à notre service Itinéraires de loisir, c'est près de 400 km de sentiers qui vous permettent d'aller prendre des photos à couper le souffle. Une nouvelle signalétique est en cours de déploiement afin de rendre vos balades encore plus agréables.



Retrouvez l'ensemble
de nos randonnées sur :



LA CULTURE

Partout et pour tous



Château Voltaire

Le Pays de Gex, bassin de vie dynamique de près de 100 000 habitants, est également une destination touristique à part entière bénéficiant de nombreux atouts, tant au niveau de son patrimoine historique et naturel que de son héritage culturel.

Avec des cinémas, 3 médiathèques et 12 bibliothèques, des scènes de théâtre et de concert, L'esplanade du lac, le Bordeau, Le Châtelard, le Théâtre les 50, la Comédie de Ferney, le théâtre Micromégas, La ferme auberge théâtre Pré Velard, et un ensemble de programmations municipales diversifiées (...), quel que soit l'âge et la sensibilité de chacun, les esprits curieux peuvent y trouver de quoi se satisfaire !

En complément de ces initiatives communales et privées, Pays de Gex agglomération agit aux côtés des Communes en matière d'attractivité culturelle et de développement touristique et de valorisation de notre patrimoine. Elle a pour mission le développement dans ces domaines d'une offre culturelle et touristique, s'appuyant sur les différents atouts du territoire avec

un double enjeu : proposer une offre variée, différenciée, à la fois à destination des habitants du Pays de Gex, de ceux du Grand Genève mais également aux touristes découvrant notre destination.

LA CULTURE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

L'accès de tous à des structures culturelles à proximité n'est pas égal en fonction des lieux de vie. Les communes plus peuplées ont moins de difficulté à s'équiper d'infrastructures importantes que les plus petites. C'est en partie là que s'inscrit l'action culturelle de Pays de Gex agglomération, en complément du maillage préexistant, au plus proche des habitants et en particulier de ceux qui n'osent parfois tout simplement pas pousser la porte d'un théâtre ou d'une exposition artistique.



Spectacle "Chef de gare"

C'est pourquoi chaque année l'Agglo fait le choix de porter deux à trois projets répondant à plusieurs critères. Ils doivent être itinérants pour se produire dans plusieurs communes du Pays de Gex et doivent être accessibles à un public familial. C'était le cas en 2022 pour le festival P'tits yeux grand écran, un cinéma itinérant qui propose une vaste programmation de films d'animation pour petits et grands. C'était également le cas pour le Retour du chef de gare, un projet théâtral participatif autour de la thématique de la ligne de chemin de fer qui traversait le Pays de Gex de Collonges-Fort l'Ecluse à Divonne-les-Bains. Au-delà de sa dimension artistique et poétique, ce projet a permis de mettre en avant une grande part du patrimoine local et a impliqué une soixantaine de Gessiens, pour le plus grand plaisir des plus de 750 spectateurs venus assister aux restitutions, le long de la voie ferrée.

Dans cet esprit toujours, les associations culturelles intercommunales peuvent compter sur le soutien de l'Agglo. Cette année, elle a subventionné 8 projets d'événements culturels, tous ou presque, destinés à se produire sur plusieurs communes comme le festival de cinéma

des 5 continents, le festival Tôt ou t'arts, le festival de musique de chambre du Pays de Gex ou le festival du Cri de la Goutte.

Les bibliothèques municipales du réseau des biblios-unies bénéficient également de soutien pour stimuler leur attractivité par le biais d'expositions et autres projets d'animation initiés ou soutenus par le service culture de Pays de Gex agglo.

LA CULTURE FAIT RAYONNER LE PAYS DE GEX

Un autre volet de l'action de Pays de Gex agglo vise à développer une offre culturelle à vocation plus touristique. L'objectif étant de faire rayonner le Pays de Gex à plus grande échelle.

C'est dans cet esprit que le Fort l'Ecluse, site historique à la vue imprenable et propriété de Pays de Gex agglo depuis 1997, propose une multitude de concerts, festivals, événements et expositions. Plébiscités par plus de 30 000 visiteurs chaque année, ce monument est petit à petit devenu un lieu de découverte et de loisirs incontournable, bien au-delà des frontières du Pays de Gex.



Parce qu'il est important que la jeunesse s'approprié le patrimoine culturel gessien et notamment l'héritage de Voltaire, personnage historique et emblématique du Pays de Gex, à partir de 2023, des visites gratuites du château de Voltaire seront proposées aux classes de CM1 et de 4^{ème} des écoles primaires et collèges du Pays de Gex.

Ces sorties scolaires seront entièrement financées par la Communauté d'agglomération et s'inscriront dans le cadre d'un projet pédagogique en partenariat avec les enseignants qui souhaiteront s'investir.



Cinémobile

Pour renforcer son attractivité cet été 2022, le Président, le vice-Président avec les élus et les services communautaires ont véritablement réinventé l'image du fort avec des événements d'une ampleur nouvelle, des expositions immersives spectaculaires et un programme foisonnant pour toute la famille.

Dorénavant, Fort l'Ecluse, ce sont des visites guidées pour découvrir l'histoire de ce monument exceptionnel mais aussi une via-ferrata impressionnante. Ce sont trois expositions immersives permanentes sur l'histoire de la Cluse, de l'ère glaciaire à nos jours, sur les Petits Rhinolophes, ces chauves-souris qui ne se trouvent que là, et une autre sur ce phénomène naturel fascinant qu'est l'orage.

Ce sont également des expositions temporaires d'œuvres artistiques inédites à chaque nouvelle saison estivale ainsi qu'une animation son et lumière grandiose proposée gratuitement un à deux soirs par semaine. Les Gessiens peuvent aussi y découvrir des événements spectaculaires comme le week-end des étoiles, un festival de marionnettes... Une pluralité rare d'activités est offerte pour tous : curieux de nouvelles émotions artistiques, des sciences, petits et grands, mélomanes, jazzophiles ...

Car Fort l'Ecluse, c'est aussi une série de concerts classiques et l'un des plus grands festivals de Jazz international et gratuit : Jazz in Fort l'Ecluse ! Festival qui depuis plusieurs années maintenant, s'exporte au Château de Voltaire et dans les Monts Jura. Plus qu'une attractivité touristique, chaque concert est aussi une occasion pour tous les Gessiens, de profiter d'un bon moment en famille et de redécouvrir autrement, ces deux lieux historiques exceptionnels.

À l'avenir, Pays de Gex agglo pourrait tendre à soutenir la création artistique brute. Elle a déjà soutenu la naissance des ateliers Bermuda sur la commune de Sergy (à retrouver en page 14 de ce numéro) et étudie actuellement les modalités de création ou de soutien à un nouveau projet d'espace créatif à proximité immédiate des ateliers.



Retrouvez toutes les infos du Fort ici



JAZZ IN Fort l'Ecluse C'EST

12

C
O
N
C
E
R
T
S

Jazz in
Fort l'Ecluse

8

Jazz in Fort l'Ecluse
chez Voltaire

4

classiques
Soloist Academy



100 000 €

de subventions versées



8 projets

culturels
d'associations
subventionnées



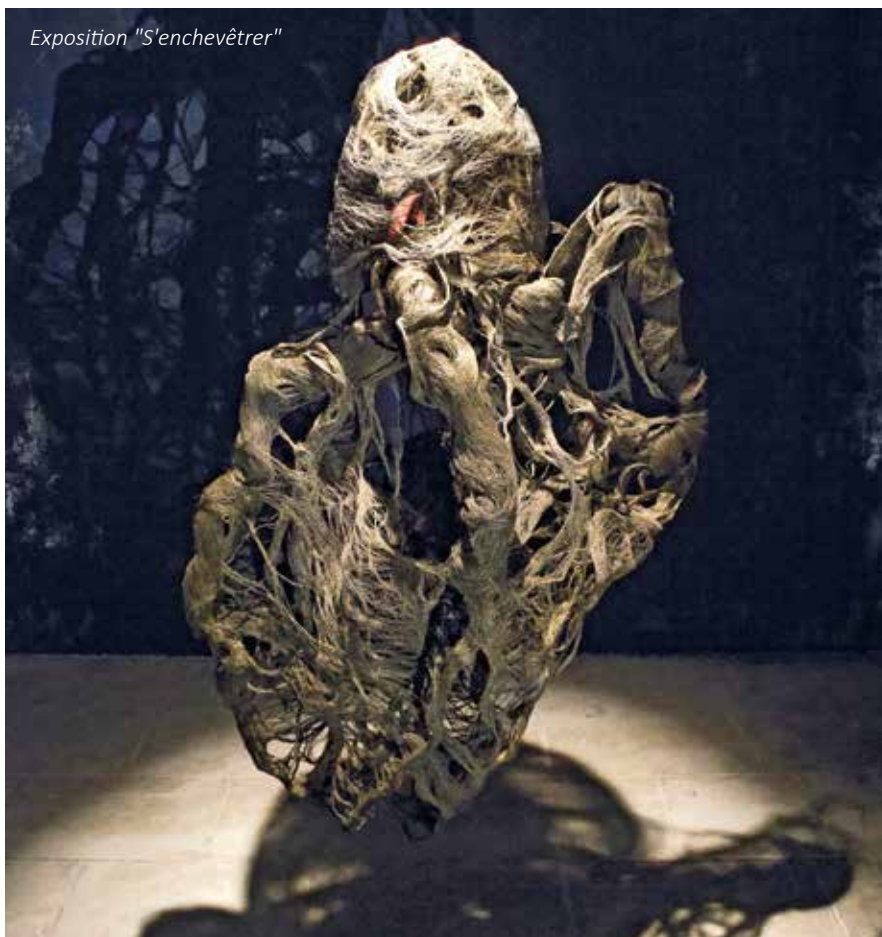
35 journées

de manifestations



3 projets

initiés et entièrement
financés par l'Agglo



INSTITUT DE FORMATION *Aides soignants*

La rentrée de septembre 2022 a vu s'installer dans le Pays de Gex le nouvel Institut de Formation d'Aides Soignants (IFAS).

Tout comme les médecins et infirmières, les aides soignantes sont essentielles au bon fonctionnement des établissements de santé. Là encore, le Pays de Gex connaît un manque de main d'œuvre.

Attirer des professionnels est un objectif souvent rappelé par les acteurs publics, mais, plus efficace encore, la formation sur place est un maillon essentiel d'une offre de santé suffisante. La naissance de cette formation nécessite des locaux adaptés, des structures en mesure de dispenser les enseignements et une bonne dose de volonté des décideurs locaux.

C'est donc en lien avec l'institut de Formations en Soins Infirmiers de l'hôpital d'Annecy qu'a été créée cette nouvelle antenne Gessienne. Elle

a été rendue possible grâce au soutien du Centre Hospitalier du Pays de Gex ainsi que de la Commune de Gex qui met à disposition des locaux avant que l'Institut ne puisse intégrer l'enceinte de l'Hôpital. L'IFAS est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière de formation.

C'est donc grâce à une synergie d'acteurs que se concrétise une action visée dans le contrat territorial de santé porté par Pays de Gex agglomération et ses partenaires.

La première promotion de 15 élèves suit actuellement une formation diplômante en alternance de 44 semaines qui leur ouvrira immédiatement les portes du monde professionnel.

Elle est évidemment ouverte aux jeunes Gessiennes et Gessiens qui trouveront ainsi la possibilité de se former et de trouver rapidement un emploi sur leur territoire.

 www.ifsi-annecy.fr



UNE CABINE DE Téléconsultation

Pays de Gex aggro, la commune de Prévessin-Moëns, le Département de l'Ain en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, mettent à la disposition des habitants du territoire, une cabine de téléconsultation dans le cadre du contrat territorial de santé.

Depuis le 8 juin, ce dispositif médical permet à tous ceux qui n'ont pas de médecin traitant ou qui peinent à obtenir un rendez-vous, d'accéder rapidement aux soins.

Ce service est essentiellement destiné à la prise en charge de pathologies aiguës telles que les états fébriles, rhinopharyngites, toux, rhinites, otites aiguës, conjonctivites, angines, sinusites, affections dermatologiques...

Le prix d'une téléconsultation est celui d'une consultation normale, comme en cabinet. Elle est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie ; le règlement de la téléconsultation dans le cabinet médical connecté n'est donc pas à la charge de l'utilisateur. La présentation de la carte vitale lors de la téléconsultation permet l'identification du patient et déclenche le processus de paiement pour le médecin téléconsultant.

Un référent assure systématiquement la désinfection et l'aération de la cabine ainsi que le renouvellement de l'ensemble des consommables entre deux consultations pour que chaque patient bénéficie d'un espace sain et fonctionnel.

Retrouvez toutes les informations ainsi que la prise de rendez-vous sur : www.ain.fr/solutions/teleconsultation

Adresse de la cabine* :
Espace santé Europa - 180 route du Nant - 01280 Prévessin-Moëns

* Il existe, depuis, d'autres télécabines qui s'installent dans les pharmacies gessiennes !



MILLE FAÇONS DE VIVRE LA Montagne

Aujourd'hui les pratiques de la montagne en hiver se sont diversifiées. Même si le domaine skiable gessien permet aux débutants comme aux skieurs confirmés de trouver leur bonheur, on ne fait plus seulement du ski à la montagne.

L'hiver est la saison idéale pour profiter de la montagne sous tous ses aspects. Que les non-skieurs se rassurent, les Monts-Jura vont les ravir et leur permettre de passer un agréable hiver à la montagne. Au programme : marche, activités ludiques, détente, raclette, balade en raquettes, soirées festives etc...

Passer un excellent moment à la montagne sans skier n'est plus à démontrer, Pays de Gex agglomération et le Syndicat Mixte des Monts Jura déploie une grande énergie afin que la station propose des activités diversifiées toute l'année. La seule question qui reste en suspens est : aurez-vous assez de temps pour faire tout ce que vous voulez essayer ?

Dans les prochaines années, les changements climatiques entraîneront une baisse du nombre de jours d'enneigement, mais pas la disparition de la neige dans les Monts-Jura ! Ce sont les conclusions d'une récente étude commandée par l'Agglomération pour aider les acteurs de la montagne à prévoir leurs futurs investissements.

Depuis une quinzaine d'années, les stations de ski ont amorcé une véritable mutation pour répondre à ce phénomène et aux

nouvelles aspirations de la clientèle. En 2020, l'épidémie de Covid 19 accélère ces changements, en incitant les professionnels du tourisme à proposer de plus en plus d'activités en extérieur.

La station des Monts-Jura n'échappe pas à cette tendance, c'est pourquoi Pays de Gex agglomération a anticipé cette transition en axant son développement en montagne vers de nouvelles activités ludiques 4 saisons : tyrolienne, luge sur rail, afin de compléter l'offre hors ski déjà présente.





**CET HIVER DES ACTIVITÉS LUDIQUES
À SENSATION AU COL DE LA FAUCILLE
ET DANS TOUS LES SITES DES MONTS-
JURA !**

LA TYROLIENNE

Vous avez toujours rêvé de voler ? L'espace d'une minute, c'est possible grâce à la tyrolienne du col de la Faucille depuis le départ du col de la Faucille (1323 m), jusqu'au village de Mijoux (1000 m d'altitude), **une descente où frissons et sensations fortes seront au rendez-vous !**

Elle comporte 2 câbles, 2 personnes peuvent donc descendre en même temps, chacun sur son câble. Une belle expérience à vivre !



LA TYROLIENNE EN
Chiffres

—|— 905 m

⌄ 312,7 m

∠ 37 %

LA LUGE SUR RAIL

Une série de virages en épingle, des chicanes, une attraction à découvrir en famille !

Vous ferez le plein d'impressionnantes sensations de vitesse. La Luge se pratique seul ou à deux et est accessible aux enfants (accompagnés par un adulte).

**DÉTENTE ET BALADE EN RAQUETTES,
PRENEZ LE TEMPS D'ADMIRER LES
PAYSAGES**

Respirant les parfums tonifiants des forêts de conifères du Jura à pleins poumons, ouvrez les yeux : le cadre idéal pour explorer la nature en raquettes, en chiens de traîneaux ou simplement à pied. De quoi s'imprégner de la majesté des grands espaces. Chaussés de vos raquettes, partez à l'assaut d'un sommet au nom

prédestiné du massif du Jura : le Crêt de la neige (1720 m). Une dizaine de parcours aménagés au départ de tous les sites de ski : Menthières, Mijoux, Lélex, Crozet. Territoire de moyenne montagne, la Haute Chaîne du Jura est le point de ralliement idéal pour les promenades en raquettes : une multitude de sentiers pour le randonneur contemplatif dans une nature préservée. Les accompagnateurs de la Haute Chaîne du Jura partageront avec plaisir leur passion de la moyenne montagne, au cours de randonnées thématiques, mettant l'accent sur la découverte humaine et environnementale.

Ce territoire est également couvert, en grande partie, par la Réserve naturelle nationale, gérée par l'Agglomération. Son objectif est la défense de la faune et de la flore locales. Si vous partez en balade, n'oubliez pas de vous renseigner sur les règles à respecter.



Pour plus d'informations,

vous pouvez contacter l'Office de Tourisme Pays de Gex et sa station Monts-Jura

Téléphone : +33 (0)4 50 28 09 16 - Email : contact@paysdegex-tourisme.com
Ouvert toute l'année. Horaires détaillés sur le site de l'Office de Tourisme.

M L'ASSOCIATION Mnémosis

Créée en juillet 2011 par le Docteur Constant après un travail de réflexion de plusieurs années, l'association Mnémosis est un acteur important du Pays de Gex qui sensibilise aux troubles de la mémoire et accompagne les aidants et leurs proches.

L'association propose un accueil de jour itinérant aux personnes de plus de 60 ans atteintes d'alzheimer ou maladie apparentées. Cela consiste à organiser des ateliers thérapeutiques avec des techniques spéciales de stimulation cognitive associées à de la socialisation. Ces ateliers accueillent le temps d'une demi-journée, par petits groupes, des personnes âgées vivant à domicile. Ils sont encadrés par une équipe constituée de neuropsychologues, d'infirmières coordinatrices, d'accompagnants éducatifs et sociaux, de psychomotriciennes ou encore de médecins.

L'OBJECTIF DE CES ATELIERS ?

Préserver la socialisation des personnes accueillies, pour maintenir et stimuler leur autonomie au quotidien à leur domicile.

Mnémosis a aussi un rôle important auprès des proches aidants puisqu'elle propose une prise en charge psychologique par



une psychologue clinicienne. Cela se traduit par des groupes de parole et des réunions semestrielles collectives ou individuelles. L'association propose aussi un accompagnement plus spécifique des aidants professionnels qui, au quotidien, sont parfois exposés à la détresse des bénéficiaires.

Tout au long de l'année, des campagnes de dépistage pour les troubles de la mémoire sont organisées dans différentes communes du Pays de Gex. Ces actions permettent aux seniors de plus de 60 ans d'évaluer leurs capacités cognitives et, si besoin, d'entamer une démarche de

diagnostic.

Le réseau Mnémosis est reconnu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes et bénéficie ainsi d'un soutien financier pour mener ses actions. Cette association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général est située à Gex et dans le bassin bellegardien. Elle développe également ses projets grâce aux subventions du Département de l'Ain, de la Communauté de communes du Pays Bellegardien et de Pays de Gex agglo.

 www.mnemosis.fr



Aline Marchand

Neuropsychologue de l'association

« L'association le réseau Mnémosis propose des campagnes de sensibilisation aux troubles de la mémoire à toutes les personnes de plus de 60 ans vivant sur le territoire du Pays de Gex. N'hésitez pas à nous solliciter afin de mieux vous connaître. »



ATELIERS *Bermuda*

Bermuda est un projet d'ateliers d'artistes fondés par Max Bondu, Mathilde Chénin, Julien Griffit, Bénédicte Le Pimpec et Guillaume Robert. Le bâtiment situé à Sergy a été inauguré en mai 2022. L'association Bermuda a financé le projet à hauteur de 68%, et a été aidée par un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente, qui participe à l'expansion de la culture sur le territoire du Grand Genève.

L'association Bermuda occupe les locaux et gère un projet artistique et culturel qui s'articule en plusieurs aspects, tout d'abord un accueil d'usagers pour produire des projets artistiques. L'atelier

se définit comme un lieu de recherche et de fabrication, puis parfois de diffusion. Des personnes extérieures peuvent donc venir, après une initiation, utiliser des machines pour produire leur projet. Il met à disposition un atelier de menuiserie, de céramique, de bricolage, de travail du métal et un atelier vidéo, montage et post production cinéma ainsi que des espaces de coworking. Ces équipements seront prochainement complétés par une imprimante 3D et une fraiseuse numérique.

L'association propose l'accueil de résidents dans les ateliers Bermuda, des artistes ou chercheurs peuvent ainsi venir séjourner sur place sur un temps long pour mener à bien leur projet de recherche et de création en utilisant les ressources dont dispose le lieu. Elle agit également au niveau des écoles du Pays de Gex grâce à un soutien de Pays de Gex aggro. Ils ont récemment accueilli deux artistes dans leurs locaux qui vont travailler avec les 9 classes de l'école de Sergy.

Le bâtiment peut aussi permettre à l'association d'accueillir des événements publics, des séminaires. Imaginer avec

l'agence d'architecture ACTM, ce bâtiment a reçu l'Équerre d'argent, prestigieux prix d'architecture qui a récompensé le projet dans la catégorie première œuvre, pour un bureau et une maîtrise d'ouvrage. Les membres de l'association ont ensuite construit le bâtiment eux-mêmes en bois du Jura et briques d'argile qui proviennent du bassin Lyonnais. Pour Maxime Bondu, "L'ensemble délivre un aspect brut et sincère, en lien avec la nature aux alentours, qui renforce cet aspect accueillant du lieu".

L'association travaille également en lien avec la commune de Sergy et Pays de Gex aggro pour le projet de développement d'une zone d'activité de production culturelle à proximité immédiate des ateliers sur une parcelle désormais propriété de l'Agglomération.



www.bermuda-ateliers.com



[bermuda_ateliers](https://www.instagram.com/bermuda_ateliers)



[bermudaateliers](https://www.facebook.com/bermudaateliers)



Maxime Bondu - co-directeur des ateliers

LES RESSOURCES En eau

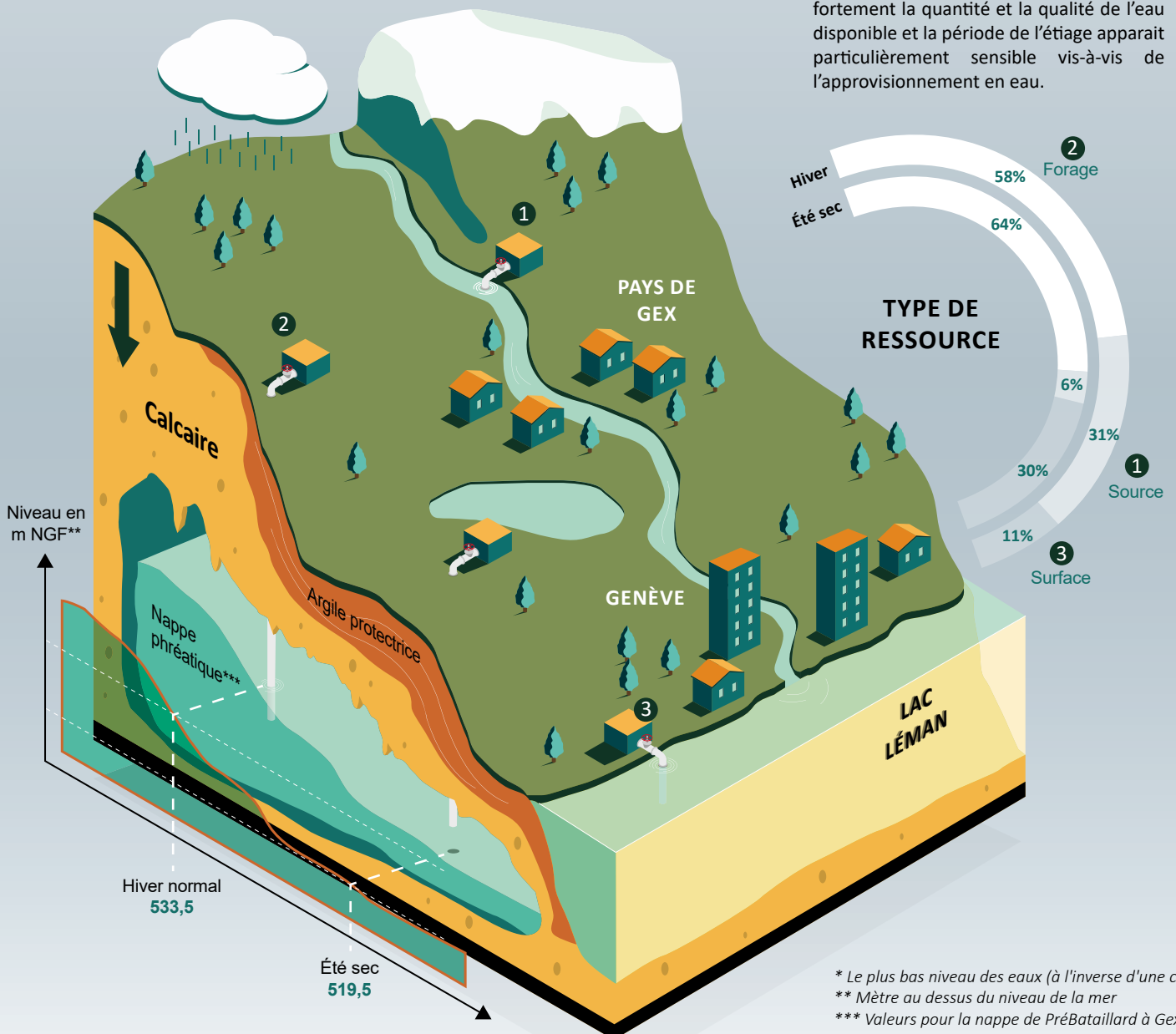
Encore une fois le Pays de Gex a subi un été 2022 très sec où se sont enchainées les canicules. L'automne qui a suivi n'a pas été plus arrosé et les ressources en eau du Pays de Gex ont souffert. Etat des lieux des ressources et de la consommation humaine.

La ressource en eau se compose d'un nombre important de sources et de forages qui présentent des potentiels et vulnérabilités différentes. Les sources peuvent être soumises à des variations de qualité en lien avec les conditions météorologiques et subissent naturellement des variations de débit.

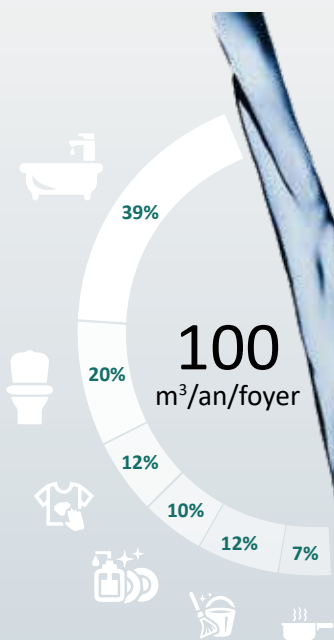
La capacité des sources est liée aux conditions hydrologiques. Le débit d'étiage*

est de manière générale bien plus limité que sur les forages en nappe. Ainsi les sources peuvent être favorisées lorsque les conditions hydrologiques sont bonnes mais ne constituent pas des ressources importantes en période d'étiage.

Les forages en nappe présentent des caractéristiques qualitatives plus stables et peuvent également souffrir de restriction de prélèvement. Les conditions météorologiques conditionnent très fortement la quantité et la qualité de l'eau disponible et la période de l'étiage apparait particulièrement sensible vis-à-vis de l'approvisionnement en eau.



* Le plus bas niveau des eaux (à l'inverse d'une crue)
** Mètre au dessus du niveau de la mer
*** Valeurs pour la nappe de PrêBataillard à Gex



100 m³/an/foyer

RÉPARTITIONS DE NOS CONSOMMATIONS



BILAN CARBONE

Chaque année, la France consomme près de 9 milliards de litres d'eau en bouteille. Une bouteille d'eau minérale nécessite environ 1 000 fois plus d'énergie que le traitement et l'acheminement de l'eau potable. Et ceci sans compter l'incinération ou le recyclage. Pour ce dernier, seule une faible part de la matière peut être recyclée, et pas à l'infini... Enfin, l'eau en bouteille doit être transportée à son lieu de vente. Ainsi en comparaison, l'eau potable est accessible à tous, 300 fois moins chère et a un bilan carbone 1 000 fois moindre.

Cette vulnérabilité rend les achats d'eau à l'extérieur du territoire de la Régie des Eaux Gessiennes nécessaires. Actuellement, sans les achats d'eau au SITSE (en moyenne 1 million de m³/an), les prélèvements sur la ressource en eau interne seraient préjudiciables à la préservation de la ressource.

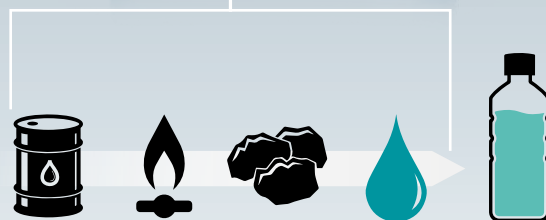
COMPOSITION

L'eau, issue des différents captages, est naturellement potable, elle ne nécessite donc pas de traitement de potabilisation mais subit un simple traitement de désinfection au chlore.

Ci-dessous, comparaison de la composition de l'eau de Chenaz, une des principales ressources du Pays de Gex, avec une eau de source du commerce.

320 mg/L	HCO ₃ ⁻ Bicarbonates	340 mg/L
95 mg/L	Ca ²⁺ Calcium	80 mg/L
12 mg/L	Cl ⁻ Chlorures	10 mg/L
8 mg/L	Mg ²⁺ Magnésium	16 mg/L
10 mg/L	NO ₃ ⁻ Nitrates	8 mg/L
1 mg/L	K ⁺ Potassium	1 mg/L
5 mg/L	Na ⁺ Sodium	6 mg/L

LES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION



100 ml + 42 L + 80 g + 2 L = 1 L

PRÉVENTION

Inondations

L'eau recouvre 72% de la surface totale de la planète. Dans le Pays de Gex, 320 kilomètres de cours d'eau sont officiellement recensés. Lors de fortes pluies, l'eau peut s'infiltrer dans le sol ou ruisseler, entraînant l'augmentation du débit des cours d'eau et parfois leur débordement : on parle alors d'inondation.

Pays de Gex agglomération travaille activement sur cette thématique afin d'anticiper les risques pour veiller à la sécurité des biens et des personnes tout en préservant les milieux naturels. Ce rôle s'exerce dans le cadre de la compétence GeMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

INONDATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une inondation se définit par la submersion temporaire, rapide ou lente, d'une zone par de l'eau. Mais derrière cette évidence

se cachent des phénomènes différents, allant du débordement de cours d'eau, au ruissellement, en passant par la remontée de nappes phréatiques.

Le terme est à ne pas confondre avec la crue, qui est la naturelle élévation du niveau d'un cours d'eau, à cause des fortes pluies ou de la fonte des neiges. Elles sont indispensables à la vie d'un cours d'eau.

Les inondations constituent le premier risque naturel en France, en termes de dommages occasionnés sur les biens et les personnes. On parle de « risque inondation » lorsque l'inondation croise un enjeu humain, économique ou matériel. Lorsqu'il n'y a pas de constructions humaines risquant d'être touchées par une inondation, alors il n'y a pas de risque. De nombreuses zones inondables ne représentent donc aucun danger pour les biens et les personnes.

UN PHÉNOMÈNE À IMPACTS POSITIFS

Malgré le caractère parfois soudain des inondations ou des crues, elles ont cependant un intérêt non négligeable dans plusieurs domaines. Elles sont l'occasion de recharger en eau les nappes phréatiques, dont certaines sont utilisées pour notre

alimentation en eau potable. Au niveau de la biodiversité, elles sont essentielles pour certaines espèces animales ou végétales, créant ou entretenant des milieux leur permettant de se nourrir et de se reproduire. Enfin, elles façonnent les paysages, renforçant l'identité de certains lieux. Charge à l'action des services dédiés de prévenir du risque sans empêcher l'inondation.

COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE LE RISQUE INONDATION ?

Un aménagement du territoire responsable constitue une priorité pour la réduction du risque. La conservation de zones inondables va permettre de jouer un rôle de tampon, en réceptionnant l'eau en cas d'inondation. De la même manière, la réduction de l'artificialisation des sols est importante pour que l'eau puisse s'infiltrer facilement.

Des solutions sont également possibles pour ralentir l'eau : fossés ou bassins, plantation de haies, délimitation d'espaces de bon fonctionnement du cours d'eau. Elles sont mises en place par les services de l'Agglomération en lien avec les Mairies.





LES INONDATIONS DANS LE PAYS DE GEX

Plusieurs grands cours d'eau traversent le Pays de Gex : le Grand Journans, le Lion ou encore l'Allondon.

Seulement 3% de la surface de la plaine gessienne est située en zone inondable par débordement de cours d'eau.

La plus grosse crue ayant eu lieu dans le Pays de Gex, occasionnant de forts dégâts sur le territoire, a eu lieu le 28 janvier 1910. Il s'agissait d'une crue centennale, ce qui signifie que la probabilité qu'elle se produise tous les ans est de 1 sur 100.

Plus récemment, en janvier 2018, le Pays de Gex a connu une crue décennale (1 probabilité sur 10 de se produire tous les ans).

Pays de Gex agglo travaille au quotidien sur les phénomènes d'inondations, pour assurer la mise en sécurité de la population gessienne en partenariat avec les communes et les services de l'État. Aussi, un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) est en préparation par Pays de Gex agglo. Il sera mis en œuvre sur un territoire concernant 24 des 27 communes du Pays de Gex.

Le PAPI que l'Agglomération a fait le choix de mettre en œuvre se déploie en plusieurs étapes. Un Programme d'Études Préalables est lancé pour dresser un diagnostic du territoire et ainsi concevoir une stratégie d'actions cohérentes avec les besoins précis du territoire. Cet engagement a débuté par la prise de compétence GEMAPI en 2018.

Regards Croisés

Une question, un débat

La Gestion et la Valorisation des Déchets est un sujet qui anime de nombreux débats dans le Pays de Gex et ailleurs.

Derrière les constats du quotidien et des chiffres de tonnages de déchets produits ou non produits, se cachent de nombreux enjeux, écologiques, économiques et techniques.

Votre « Regards Croisés » a réuni les élus gessiens, les élus du SIVALOR et le Conseil de Développement pour des échanges qui ont portés tant sur le système actuel, ses réussites et difficultés, que les pistes d'évolutions qui viendront impacter cette compétence.

Martine Jouannet

A rappelé les actions menées afin de réduire la production des déchets sur le territoire gessien qui est un des plus exemplaires parmi les adhérents du SIVALOR. Un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagés et Assimilés (visé à réduire la production de déchets) a récemment été adopté par les élus gessiens. Des évolutions réglementaires et légales viennent aussi contraindre les citoyens et l'Agglo à s'adapter constamment, comme ce sera le cas avec l'obligation de valorisation des bio-déchets de manière individuelle ou collective.

David Munier

Vice-président du SIVALOR, délégué à la Valorisation énergétique, a pu rappeler l'objectif : Après un effort important de réduction, faire des déchets produits, une richesse. Favoriser toujours plus de réemploi, de recyclage, et générer des richesses avec les déchets reste l'objectif prioritaire. En ce sens, la simplification du geste de tri qui débute sur notre territoire dès le 1er janvier 2023, permettra à chaque citoyen de trier TOUS les emballages et TOUS les papiers dans un seul et unique conteneur/bac JAUNE. Cette extension des consignes de tri augmentera donc de manière significative la proportion de déchets triés et valorisés.

Patrice Dunand

A tenu à rappeler qu'un important travail est en cours pour examiner toutes les pistes d'améliorations qui pourraient être mises en place dans le Pays de Gex. Sans démagogie car les solutions miracles n'existent pas, l'Agglomération a associé l'ensemble des élus gessiens et un cabinet d'expertise pour apporter des solutions concrètes aux difficultés auxquelles fait face le ramassage. Il a toutefois soulevé les réussites de la redevance incitative et l'implication des citoyens vertueux qu'il ne souhaite pas abandonner si un système garanti plus vertueux n'est pas proposé.

Serge Ronzon

Le président du SIVALOR a rappelé que le syndicat regroupant 10 intercommunalités traite chaque année environ 200 000 tonnes de déchets. Le SIVALOR a notamment pour mission de garantir les ramassages des points d'apport volontaire de déchets recyclables. Une défaillance du prestataire a engendré de nombreuses difficultés sur l'année écoulée mais un nouveau collecteur a été retenu dès 2023 afin d'améliorer le service rendu. De nombreux travaux sont également engagés pour répondre aux enjeux écologiques qui réunissent élus et citoyens. Le président a également tenu à rappeler que l'augmentation de la facture n'est pas la conséquence « d'un trop plein de déchets mais d'un besoin grandissant de tri et de valorisation.

Brigitte Fleury

Membre du Conseil de Développement, a souligné le besoin de communication et d'information du grand public sur le fonctionnement, ses modalités et réussites. Les gessiens acceptent de payer si on leur explique pourquoi, pour quels avancées. Il a été proposé de lancer une grande consultation des gessiens sur le sujet de la gestion et de la valorisation des déchets, ce que la vice-Présidente a immédiatement confirmé.

Rendez-vous a été donné dans un an pour faire le bilan de l'ensemble des évolutions proposées ou annoncées à l'occasion de ce débat.



Retrouvez le débat complet sur www.paysdegexagglo.fr

Vous souhaitez participer au prochain «Regards croisés», débattre ou proposer un sujet ? Écrivez-nous à : communication@paysdegexagglo.fr

Les déchets, QUEL BILAN ET PERSPECTIVES ?



*Serge Ronzon, Martine Jouannet, Patrice Dunand
Brigitte Fleury, David Munier*

COMPRENDRE LA Gestion des déchets



C'est une des principales préoccupations des Gessiens. Un important travail d'amélioration, de pédagogie auprès des nouveaux arrivants et une bonne dose de civisme sont nécessaires pour gérer efficacement les déchets. Derrière cette question se cachent aussi de nombreux enjeux, sujets et acteurs.

Agir pour les traiter, améliorer la propreté des rues ou encore les valoriser et en réduire la quantité au bénéfice de l'environnement demande des compétences spécifiques. Tour d'horizon du fonctionnement du service et des travaux en cours.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les élus impulsent la politique de gestion des déchets menée par Pays de Gex agglo. Les règlements de collecte et de facturation définissent l'organisation et le financement du service public de gestion des déchets du territoire. Un important travail de "remise à plat" du système et de son fonctionnement a été lancé pour ne rater aucune piste d'amélioration dès que possible.

La politique en matière de déchets est également orientée vers leur réduction : c'est le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2021-2026) qui planifie des actions concrètes afin de diminuer notre production de déchets.

L'Agglo est chargée de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets des ménages, des commerçants et artisans, mais aussi des établissements publics des 27 communes du Pays de Gex. Elle assure la fourniture et la maintenance des équipements de collecte -des conteneurs, des bacs- et l'exploitation de cinq

déchèteries, la réalisation des collectes et la facturation du service. Pour ce faire, elle déploie des moyens au sein d'une régie : c'est le service Gestion et Valorisation des Déchets (les GVD).

La technicité impose le recours à des prestataires à travers huit marchés publics. L'Agglomération délègue donc au SIVALOR, le Syndicat Intercommunal de la Valorisation, la collecte et le tri des emballages. Le SIVALOR opère également la valorisation énergétique des ordures ménagères, réalisée à l'Unité de valorisation énergétique de Vals Rhône. Enfin il prend en charge la valorisation des déchets verts, sur les plateformes de compostage de Versonnex et Péron. La collecte des ordures ménagères est, elle, confiée par Pays de Gex agglo à Suez, un prestataire privé. Pour assurer les services en régie tels que la gestion des relations usagers, la gestion des déchèteries, la réduction des déchets et le suivi des prestataires, le service GVD, basé à Préveissin-Moëns, compte 36 personnes. Cela représente près de 20 % des agents de l'Agglo.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE EN PLEINE MUTATION

La politique et les actions du territoire doivent respecter le cadre et les objectifs de réduction des déchets fixés au niveau national par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire de 2020, et au niveau régional (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, 2019).

OÙ VONT LES DÉCHETS TRIÉS ?

Une fois déposés dans les conteneurs de tri, le SIVALOR, qui regroupe 164 communes représentant 444 120 habitants, prend en charge les emballages pour leur offrir une seconde vie. Il organise la collecte, le transfert en centres de tri et la livraison des matériaux dans les usines de recyclage. Pour cela, il a signé un contrat avec CITEO, une société financée par les producteurs et les distributeurs d'emballages dans le cadre des obligations prévues par le code de l'environnement.

UN GESTE CRUCIAL : JETER DANS LE RESPECT DES RÈGLES

Les erreurs de tri -lorsque du verre est déposé dans le bac dédié aux emballages plastiques par exemple- ont un impact considérable sur les finances de la collectivité donc sur la facture de chaque usager et sur l'environnement. Les déchets interdits sont en effet collectés, transportés au centre de tri pour finalement repartir vers l'Unité de Valorisation Énergétique.

Des sacs d'ordures ou tout autre objet déposés à côté d'un conteneur provoquent systématiquement des nuisances. Des sanctions administratives ou pénales peuvent être prises, ces incivilités peuvent être sanctionnées par des contraventions dont le montant peut aller jusqu'à 1500 €.

Les frais de nettoyage sont également envoyés aux contrevenants identifiés :

Pays de Gex agglo a renforcé le service de ramassage hebdomadaire des dépôts irréguliers retrouvés au pied des conteneurs d'ordures ménagères ou des colonnes de tri. Ce ramassage des dépôts illégaux est aussi assuré, en plus de leur travail habituel, par les services des communes. Ce nettoyage des incivilités est facturé au contrevenant, lorsqu'il est identifié. En 2021, l'Agglo a envoyé une centaine de factures.

Conscients que des perturbations techniques (conteneurs bloqués, pannes et non ramassage) sont aussi à l'origine de nuisances, les élus gessiens mènent actuellement un travail d'étude accompagnés d'experts pour mesurer et chiffrer toutes les pistes d'améliorations, n'excluant aucune possibilité. Le SIVALOR a lui aussi pris des mesures, en changeant notamment de prestataire afin de mettre un terme aux défaillances passées. Dès 2023, des mesures correctives devront être prises.



La part de ces incivilités est évaluée à

1.6%

de l'ensemble des déchets gérés par la collectivité en 2021 (tendance à la hausse)

ENSEMBLE POUR UN PAYS DE GEX PLUS PROPRE !

Le défi à relever : diminuer les nuisances liées aux dépôts de déchets dans l'espace public.

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les containers, pas à côté.

Les objets encombrants et les cartons volumineux doivent être remis à la déchèterie pendant les horaires d'ouverture. Jamais devant les grilles de la déchèterie.



Chaque habitant ou propriétaire de logement dans le Pays de Gex doit avoir un badge Déchets. Il est indispensable pour accéder aux déchèteries et aux conteneurs de collecte si on dépend de ce système .

Pour recevoir un badge, obtenir toutes les infos pratiques, les horaires des déchèteries : rendez-vous sur

monservicedechets.com



LE COÛT DU SERVICE ET SON FINANCEMENT

Le budget du service Gestion et Valorisation des Déchets de l'Agglo est un budget annexe autonome financièrement, il est financé par la redevance incitative.

La revente de matériaux produits avec les déchets triés ne couvre pas les dépenses de collecte et de traitement de ces déchets : le reste à charge est facturé au sein de la redevance incitative. **Cette dernière vise à engendrer une diminution de la production individuelle de déchet, bon pour la planète !** Pour autant, l'augmentation des prestations de tri et de valorisation et les augmentations de coûts expliquent l'évolution de la facture des abonnés.

Le volume des ordures ménagères baissent d'année en année, néanmoins les coûts de collecte et de traitement de tous les déchets, les taxes (TGAP) augmentent et la revente des matériaux produits avec les déchets triés ne couvre qu'une partie des dépenses : le reste à charge est facturé au sein de la redevance incitative. Dans tous les cas, produire moins de déchets et les trier permet de maîtriser le budget et donc, pour l'utilisateur, sa facture.

L'AGGLO AGIT

L'Agglo entreprend un travail conséquent jour après jour auprès de ses prestataires afin de veiller à la régularité des collectes des conteneurs et permettre leur usage optimal.

Des agents de l'Agglo traitent les demandes des usagers liées à la collecte, la gestion des abonnements et la facturation et informent sur les bons gestes à la Maison des Usagers Gessiens, via le site www.monservicedechets.com et les guides édités sur la gestion des déchets ou du compostage, etc.

De la sensibilisation à la répression. Le non-respect des règles a de multiples causes, notamment le refus d'adhérer au système ou simplement sa méconnaissance. Il est parfois nécessaire que les agents assermentés verbalisent les auteurs de dépôts illégaux. Ils sont habilités à enquêter pour retrouver les usagers concernés.

LES ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE EN PLACE



26 500

bacs roulants



560

conteneurs d'ordures ménagères



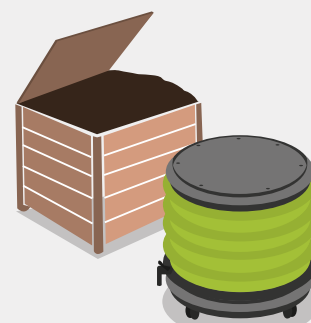
866

conteneurs de tri sélectif



18 500

foyers sont rattachés au mode de collecte conteneur OMR avec contrôle d'accès.



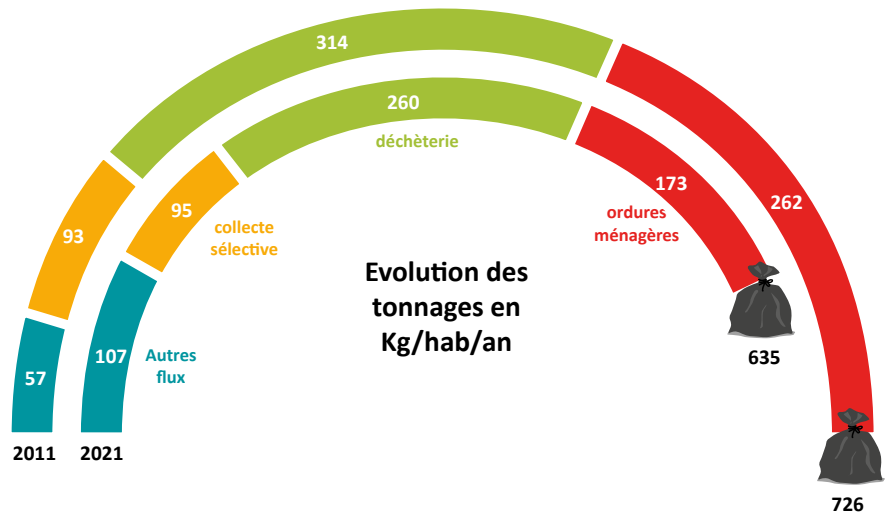
13 838

conteneurs de tri sélectif



LES ENJEUX DE DEMAIN

L'urgence de contenir le dérèglement climatique nous oblige. L'Agglo est pleinement engagée pour continuer à réduire la production de déchets et trier plus pour atteindre les objectifs fixés au niveau national et régional. Il est également crucial de maîtriser les coûts de la gestion des déchets en tenant compte de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, les prix des carburants, des fournitures... Cela passe aussi par la réduction des déchets et l'optimisation des collectes. Une réflexion est menée pour délivrer un service qui permette de mieux maîtriser ces coûts et veiller à la fiabilité de ses prestataires.



Coût supportés par la redevance incitative



les ordures ménagères représentent 27% de la quantité globale de déchets produits par un habitant / 50% du montant de la redevance incitative correspond aux coûts liés à la gestion de ces ordures ménagères.

DÉSORMAIS
Trier est plus simple !



BAC JAUNE :

TOUTS LES EMBALLAGES CARTONS, PLASTIQUES ET MÉTAL, TOUT LE PAPIER SAUF SOPALINS ET LINGETTES

Tout ce qui emballer les aliments, les liquides et petits objets, même le film plastique, les petits emballages mous : tubes, pots... et tous les journaux, feuilles, enveloppes...



un objet manufacturé en plastique (une brosse à dents par exemple, une gourde...) n'est pas un emballage.



BAC VERT :

TOUT LE VERRE, SAUF LA VAISSELLE CASSÉE

Les bouteilles, les flacons de parfum, les pots en verre.

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Accélérateur de valorisation !



Martine Jouannet

vice-présidente en charge de la gestion et de la valorisation des déchets.

« Réduire notre production de déchets et optimiser sans cesse les collectes est la seule solution pérenne pour faire face aux enjeux environnementaux et financiers d'aujourd'hui. »





LES GAZELLES DU Léman

f gazellesduleman

ig gazellesduleman

es

deux Gessiennes se préparent pour l'aventure de leur vie, la 32^{ème} édition du rallye Aïcha des Gazelles au Maroc. Une course mythique 100% féminine en équipe de deux dans le désert. Le défi : parcourir le moins de kilomètres possible sans aucun moyen de navigation électronique pour rallier l'arrivée. Les Gazelles choisissent le parcours le plus court possible, en pointant des contrôles de passage.

C'est en 2021 que le projet de Nadège et Anne-Sophie voit le jour, elles créent rapidement leur association et rencontrent Anaïs Bescond, championne olympique de biathlon, qui devient leur marraine pour la course. Les deux amies se lancent alors dans la recherche de fonds et ont pu compter sur les entreprises gessiennes qui ont répondu présentes pour sponsoriser une grande partie de leur projet. Ne reculant devant aucun défi, elles ont lancé leur propre boutique en ligne de bracelets en pierres naturelles et de bougies en cire pour boucler le financement.

Le rallye des Gazelles, c'est une aussi une course avec des valeurs fortes : féminisme, solidarité, écologie... Les deux amies qui partagent ces principes ont également voulu donner une dimension caritative et humanitaire à leur raid. De ce fait, elles font partie des "gazelles engagées", qui soutiennent un projet caritatif. Ce projet, elles l'ont valorisé tout au long de leur recherche de sponsors et elles le présenteront devant un jury pour peut-être se voir verser un chèque de 10 000 € pour leur association.

Les deux gazelles ont choisi de soutenir le projet Micchado, en lien avec l'association Hubert Gouin. Ce projet entend contribuer à la recherche contre les tumeurs à haut risque dont des enfants sont victimes. Elles souhaitent également soutenir l'association "Cœur de gazelles" créée par la société organisatrice de la course, et ont décidé d'amener des vêtements, des peluches et des jouets pour les populations locales les plus démunies.

En janvier, elles participeront à un stage de navigation pour apprendre à s'orienter au moyen d'une carte topographique, d'une boussole et d'un rapporteur breton, rien de plus ! Elles viennent d'acquérir leur véhicule et sont presque prêtes pour leur aventure.

Dernière étape pour les gazelles du Léman avant le grand départ le 3 mars 2023, un stage qui leur apportera les bases nécessaires pour piloter sur un terrain aux difficultés très variées.

Après 3 ans de préparation, les deux amies sont impatientes de démontrer que les jeunes Gessiennes savent s'engager au service des autres en relevant des défis personnels et collectifs !



n cette fin d'année, la Brasserie Gessienne fête ses 10 ans, retour sur le développement d'un lieu de festivités et sur une bière devenue emblématique du Pays de Gex.

Stéphanie Ponsart, venue d'un tout autre secteur, a décidé il y a 10 ans de se lancer seule dans le domaine de la brasserie, rejointe depuis par son mari. Initialement elle travaillait avec des matières premières venues de Belgique et d'Allemagne, elle s'efforce aujourd'hui de mettre en place une filière plus locale, avec de l'orge qui pousse à Challex, malté à Allonzier-la-Caille puis brassé à Ornex. La brasserie a choisi des matières premières bio pour sa bière et les déchets du processus de brassage, les drêches, sont également certifiées bio et servent à nourrir les animaux d'une ferme de Bellegarde et de la chèvrerie de Noire Combe à Chézery-Forens.

Le houblon était pour l'instant d'Alsace, mais il va maintenant provenir du "Houblon du Moulin", à Moncet, dans l'Ain. Récemment la brasserie a investi avec l'aide du Département et de la Région dans une salle à brasser semi-automatique. une installation sur mesure qui facilite grandement le processus de fabrication sur place.

L'activité de la brasserie s'est étendue depuis le mois d'avril, grâce au partenariat avec l'entreprise d'événementiel de Philippe Lachaise, "Le Quartier Gessien", qui transforme les locaux de la brasserie en salle de spectacle, avec des concerts, des animations, du théâtre d'improvisation, tous les vendredis et samedis. Tous les 3^{èmes} jeudi du mois, ils proposent même un spectacle de stand-up et bientôt ils proposeront un weekend création, où ils feront découvrir un auteur-compositeur du Pays de Gex ou d'ailleurs. Ils font également venir des foodtrucks du Pays de Gex les weekends pour la restauration des clients.

La Brasserie Gessienne est une belle aventure humaine et une belle initiative locale et de qualité sur notre territoire.



www.brasseriegessienne.fr



[brasseriegessienne](https://www.instagram.com/brasseriegessienne)



LA BRASSERIE
Gessienne

CHÂTEAU DE *Vesancy*

Vesancy est l'illustration d'un patrimoine gessien qui traverse les âges. Petit village fier de son identité, de sa chapelle Notre Dame de Riantmont, il accueille en son cœur un magnifique patrimoine bâti dont le château est le fer de lance.

Le château de Vesancy est l'un des derniers grands vestiges médiévaux du Pays de Gex. Il reste un des seuls témoins d'une époque tourmentée pendant laquelle le Pays de Gex se dotait de châteaux fortifiés afin de défendre son territoire maintes fois convoité. Il est mentionné dès 1355, lors de sa reconstruction sous la domination savoyarde.

À l'origine, propriété d'une famille seigneuriale dont le nom laissera son empreinte sur la commune, les Vesancier,

il devint, tout au long des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, la propriété de familles nobles du Pays de Gex. Là encore, ces noms traverseront les âges pour se retrouver sur la carte actuelle du territoire ; les Pitegny et les Saconnex. En 1536, lors de l'occupation bernoise, les Würstemberger s'installèrent au château, ce qui le sauva vraisemblablement de la destruction ordonnée par les Genevois (vainqueurs des Savoyards) en 1590.

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, il appartient à une famille de la noblesse d'épée, les Balthazard.

À la veille de la Révolution, Pierre de la Forest y résidait. Émigré en 1790, ses biens furent ensuite vendus à des familles du village.

Tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la municipalité s'efforça de racheter peu à peu la propriété morcelée.

Aujourd'hui, l'école, la mairie et la salle des fêtes occupent une partie du château dans

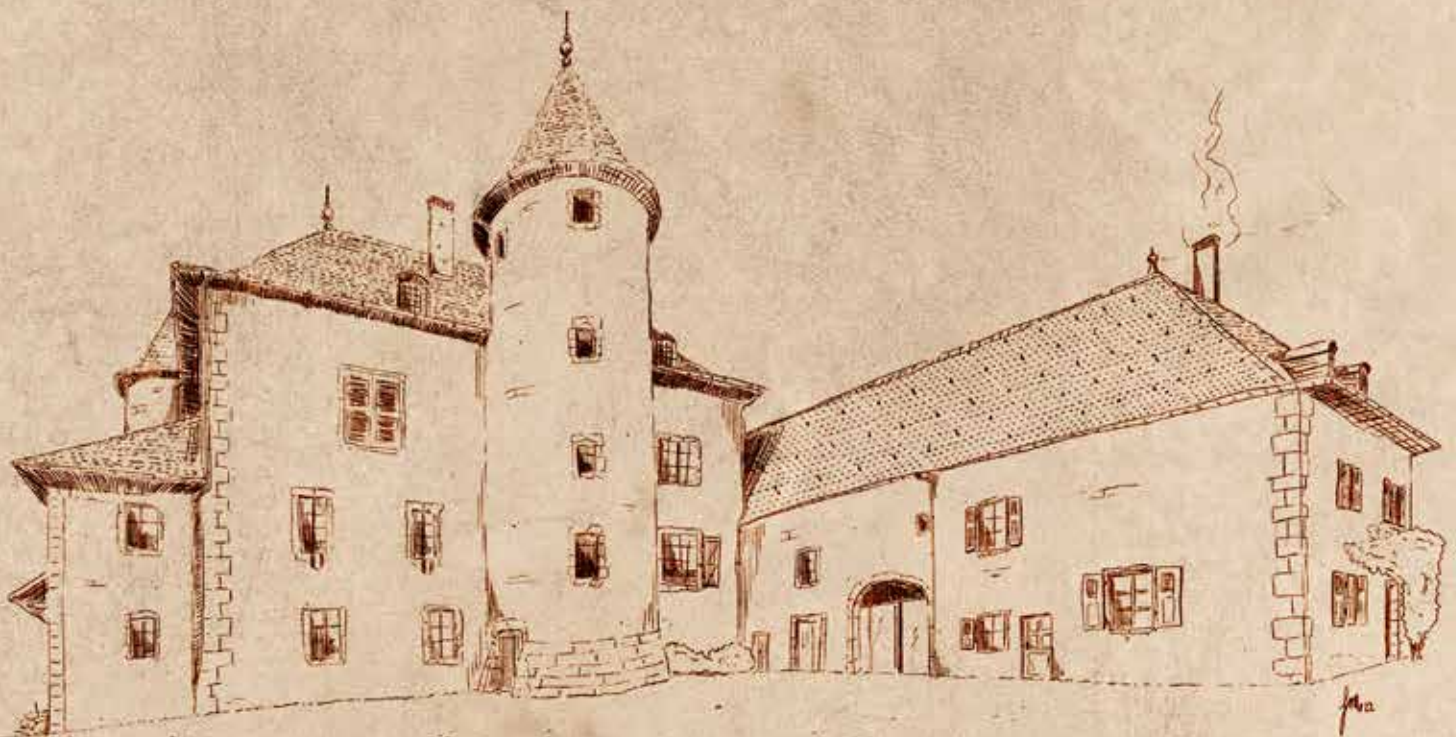
un bel exemple de valorisation de l'ancien par le moderne et l'actuel. À travers ses équipements municipaux, c'est la vie de ce château qui se poursuit.

Depuis 2016, le château est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

Il accueille désormais un restaurant et une salle de réception qui permettent à chacun de venir découvrir ce lieu emblématique du Pays de Gex tout en savourant une cuisine de qualité.

RÉNOVATION

En 2020, une importante réhabilitation du château a été menée avec un budget de 1,6 millions d'euros qui ont permis la préservation du monument en aménageant les espaces inoccupés et la revitalisation sociale et économique du village. Cette opération a été soutenue financièrement par l'État Français, le ministère de la culture, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, et l'Agglomération.



CE QUI VA CHANGER AVEC Le tram des Nations



Une circulation plus fluide aux heures de pointe en augmentant l'usage des transports collectifs et des modes doux sur ce trajet. Le projet prend en compte les études de flux futurs prévus en 2030 et au delà.



40 000 000 €



4 700 000 €
Etat français

14 000 000 €
Confédération suisse
(subvention devant être confirmée en juin 2023)

Le Conseil départemental de l'Ain et la Région AuRA sont également sollicités pour soutenir ce projet majeur pour le Pays de Gex

À noter : une part importante de financement sera liée à l'opération d'aménagement mis en œuvre par la SPL pour le compte de ses actionnaires dont Pays de Gex aggro est majoritaire.



2026. Début des travaux en 2024.



Aux heures de pointe, un tramway toutes les 6 minutes.

Le projet de tramway qui reliera Ferney-Voltaire à Genève se concrétise de jour en jour. Pour cerner les atouts du tram et comprendre son avancée... Un point sur le plus grand chantier de mobilité prévu sur notre territoire

DES TRAJETS BIEN MOINS CHERS



Sur un trajet journalier domicile travail de 50 km aller/retour, un automobiliste dépense en moyenne 7700 € par an*



Pour le même trajet, et ce même 365 jours par an, un usager qui aura accès au tram paiera en moyenne 1595 € par année**

C'est donc en moyenne 6000 € d'économies par an.

Sans compter le fait qu'un véhicule reste immobile et occupe de l'espace une grande partie de la journée, au contraire du tram.

EN TRAM, À PIED, OU EN VÉLO

La voirie future sera prioritairement dédiée au tramway et à une double bande cyclable. Plus qu'un tram, le projet redessine la mobilité et les espaces publics sur la ligne grâce, entre autres, à de nouvelles liaisons piétonnes. Le tout étant pensé pour être exemplaire en matière environnemental.

ET POUR SE GARER ?

Un parking relais prendra place au carrefour du Bisou. Pour rejoindre la ligne de tramway au niveau de la place du Jura, le BHNS Gex-Ferney est une bonne solution ! Il complète avantageusement l'offre du tram.

UN PROJET AVEC TOUS

Une concertation mise en œuvre par l'Agglo s'est tenue fin 2020 autour du projet. Sur le web, lors d'ateliers et de réunions, les contributions ont été riches : le trajet a été validé et des priorités stratégiques ont émergé.

Elles comprennent plus de mobilité douce, la possibilité d'utiliser plusieurs modes de transports au cours d'un déplacement - l'intermodalité - et une protection accrue du patrimoine paysager.

*Un véhicule thermique (essence ou diesel) coûte en moyenne 70 cts par kilomètre parcouru (source association Automobile Club). Calculé à partir de 20 trajets AR par mois de 50 km sur 11 mois.

** Calculé sur la base du prix moyen d'un abonnement P+R et d'un abonnement transports en communs transfrontalier annuel.

LA MAISON DES Services publics



Les démarches administratives et juridiques sont parfois complexes et peuvent même paraître insurmontables pour certains. Pour donner toutes les chances à tous de pouvoir accéder à leurs droits, la Communauté d'agglomération propose un service public de proximité : la Maison des services publics - Pays de Gex aggro.

Jmpôts, retraite, aide aux futurs parents, aux seniors, aux personnes en recherche d'emploi... Quelle que soit la situation, quelle que soit la difficulté, un agent qualifié apporte un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives et juridiques de tous les Gessiens.

Cette nouvelle structure réunit sous le même toit, l'espace France services labellisé par l'Etat, le Point Justice (précédemment situé rue du commerce à Gex), le CLIC (précédemment situé rue Saint Maurice à Chevry) et un nouveau service d'accompagnement et de formation à l'usage des outils numériques.

La Communauté d'agglomération renforce ainsi la complémentarité des services administratifs intercommunaux et de l'Etat et propose une solution pour pallier la précarité numérique d'une frange de la population pour qui le numérique n'est matériellement pas accessible ou qui n'en maîtrise pas l'usage.

Située au 167 rue de Genève à Gex, à proximité de l'arrêt de bus "Gex centre" qui dessert la ligne F des TPG et la ligne régionale 33, elle est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Il est également possible de s'y rendre, sur rendez-vous uniquement, le mardi matin et vendredi après-midi.



4 ESPACES À VOTRE SERVICE

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Santé, famille, retraite, logement, impôt, recherche d'emploi, les deux agents de l'Espace France services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes démarches administratives du quotidien.

LE POINT JUSTICE

C'est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel où, dans le cadre de permanences, des professionnels informent les usagers sur leurs droits, les aident et les orientent dans leurs démarches juridiques.

C'est aussi le lieu d'accueil de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte, des délégués du Procureur de la République, et d'une mandataire judiciaire de l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés de l'Ain.



LE CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique de Pays de Gex aggro (Clic) est un service public de proximité gratuit. Trois agents sont à l'écoute et à la disposition des plus de 60 ans ainsi que des personnes en situation de handicap à partir de 50 ans, des proches aidants, ou des professionnels intervenant auprès de ces publics, pour les informer sur leurs droits et les orienter vers les dispositifs existants (aide à domicile, portage de repas, aides financières, hébergements adaptés, aides techniques ...).

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

L'efficacité de la Maison des services publics - Pays de Gex aggro se voit renforcée par la présence de 2 Conseillers Numériques qui seront également amenés à se déplacer sur l'ensemble du territoire pour offrir un service au plus près des administrés.

Ils apportent un accompagnement pédagogique, individuel ou collectif, aux personnes en difficulté dans l'utilisation des outils informatiques pour qu'ils s'approprient progressivement les usages numériques du quotidien.

Leur travail s'inscrit dans la continuité de celui des agents de l'Espace France services. Lorsque ces derniers apportent une réponse immédiate à la problématique d'un usager, les conseillers numériques peuvent apporter un accompagnement global à plus long terme.



Isabelle Passuello

Vice-présidente en charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance

« La numérisation des démarches administratives et de l'information publique a permis de simplifier le quotidien de la plupart des Gessiens. Pour autant, nous tenons à proposer un service de proximité avec cet espace d'accueil physique au service des usagers qui, victimes de la fracture numérique, peuvent parfois passer à côté de leurs droits. Ainsi, nous ne laissons personne au bord du chemin. »

Mon quotidien

LES TUTOS *Développement durable*

Le service Education, Valorisation et Promotion du Développement Durable (EVPDD) de Pays de Gex agglomération propose des tutos à faire seul ou en famille sur la page youtube de l'Agglomération.

Que vous ayez envie de faire votre propre lessive, ou de proposer aux insectes du coin un endroit pour se reposer, le service EVPDD a mis en ligne sur la chaîne youtube de l'Agglomération plusieurs tutos pour occuper vos enfants pendant les vacances.

Vous retrouverez dans chaque tuto le matériel nécessaire et les étapes pas à pas pour réaliser éponge, lessive et autre hôtel à insecte.



Scannez le QR code pour retrouver les tutos !



www.youtube.com/@CCPaysdeGex



LES ZONES DE QUIÉTUDE DE LA Faune sauvage

D'une superficie de 11 000 hectares, la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, dont le gestionnaire est l'Agglomération, abrite une multitude d'espèces animales et végétales remarquables. De nombreux sentiers de randonnée permettent de découvrir cet espace naturel protégé, tout en respectant la biodiversité. À partir du 15 décembre, des zones de quiétude de la faune sauvage sont mises en place par la Réserve naturelle pour aider la faune sauvage à passer l'hiver et le printemps plus sereinement.

LA FAUNE EN HIVER, OBJECTIF SURVIE !

La saison hivernale rend les conditions de vie plus difficiles pour la faune sauvage : la nourriture est moins disponible et les déplacements sont rendus plus compliqués par la neige.

Chaque espèce va alors adopter une stratégie différente pour survivre à l'hiver : certaines migrent vers des endroits où les températures sont plus clémentes, certaines hibernent. D'autres restent sur place et doivent donc s'adapter, comme le Grand tétras par exemple. Cet oiseau fait face en hiver à un climat difficile avec peu de nourriture disponible. Il se nourrit alors exclusivement d'aiguilles de sapin et doit donc économiser ses forces au maximum : le moindre dérangement peut lui être fatal. Passé l'hiver, la neige fond, les températures radoucissent et la végétation reprend. La période de vulnérabilité continue pourtant : il est alors le moment pour la faune de reprendre une activité plus intense : période de reproduction, parade, chant, élevage des jeunes...

LES ZONES DE QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Pour protéger la faune sauvage de la Réserve naturelle durant l'hiver et le printemps, des zones de quiétude de la faune sauvage sont mises en place chaque année par arrêté préfectoral. Aussi, du 15 décembre au 30 juin, 7 zones de quiétude sont actives sur tout le territoire de la Haute Chaîne du Jura, à l'exception de celle des Platières qui est active seulement jusqu'au 15 mai. La randonnée sous toutes ses formes (à pied, à ski ou en raquettes à neige) y est interdite.



Toutefois, il reste possible de profiter des paysages de la Haute Chaîne du Jura, même lorsque les zones de quiétude sont actives. En effet, afin de concilier activités de loisirs et protection de la faune sauvage, des sentiers balisés spécifiques sont accessibles. Ces derniers ont été étudiés, en lien avec le service « Itinéraires de loisirs » de Pays de Gex aggro, pour limiter le dérangement des animaux. Il est obligatoire de rester sur ces sentiers.

Bonnes balades dans la Réserve naturelle !



Pour plus d'informations sur : www.rnn-hautechainedujura.fr



CHRISTELLE & HERVÉ Balbinot & Bacquet

Ils ont investi le Fort l'Ecluse en confrontant leurs pratiques artistiques à ce monument en lien avec ses histoires et sa morphologie singulière. S'enchevêtrer pour inventer, interpréter et entrer en résonance.

Après ses études à la Martinière à Lyon en arts appliqués puis en design de mode et textile, Christelle a exercé vingt ans en tant que styliste puis directrice de collection dans différents secteurs d'activité de l'industrie de l'habillement. Au fil de ses rencontres, sa démarche a évolué de l'artisanat à une forme d'exploration plus intuitive et artistique.

Elle a pratiqué le dessin d'après modèle pendant cinq ans. Ce mode d'expression qui n'a rien à voir avec le vêtement était un exercice d'observation dans lequel elle a élaboré un lien particulier avec la ligne en mouvement. Dans ce cadre, le corps n'était pas une image mais une façon d'instaurer une figure en lien à l'espace, comme deux éléments indissociables.

Aujourd'hui, elle utilise un fil métallique qui est un déchet industriel; c'est une matière brute, mais il permet de réaliser des tissages précis, c'est-à-dire morphologiquement solide. Ce fil a une résistance suffisante pour « faire corps », corps dont la fluidité, la densité, donnent à voir le principe de régénération du monde vivant.

Elle tente de s'appropriier la dynamique dans toutes ses dimensions visuelles, structurelles, anatomiques.

L'exposition "s'enchevêtrer" rouvrira mi juin 2023 au Fort l'Ecluse.
www.christelle-balbinot.com
www.hervebacquet.com



Hervé est né à Amiens, à proximité de la carrière Saint-Acheul (qui a donné son nom à la période Acheuléenne). Dès son enfance, il a ressenti la présence et l'importance de la notion d'espace-temps, en particulier en visitant les nombreux sites archéologiques dans cette région.

Élève à l'école des Beaux-Arts d'Amiens puis de Paris, il a beaucoup pratiqué le dessin, la peinture et la gravure. Aujourd'hui l'essentiel de ses activités est tourné vers le film d'animation. Depuis 1977, il a réalisé 130 expositions et 14 films d'animation en relation avec le champ patrimonial. Exposer au Fort l'Ecluse est pour lui l'occasion d'inventer une fiction : film d'animation, dessins vus depuis le fort, cabinet de curiosités mettent en scène un lieutenant qui aurait résidé au fort il y a un siècle ...

À l'occasion de cette exposition, le philosophe Dominique Chateau a écrit : « Le film raconte l'exploration nocturne du fort, non seulement par les tours et les détours d'un montage proliférant, mais par une galerie de sons (...) ».

INSTANTS Culturels



MOLIÈRE À L’AFFICHE EN 2023 AVEC BOURGEOIS GENTILHOMME !

Le théâtre classique à la rencontre des Gessiens. La mise en œuvre de la pièce de théâtre : Bourgeois gentilhomme de Molière et les Ballets de Lully est prévue pour 2022-2023, elle s’inscrit dans un contexte culturel et artistique fédérateur : l’objectif vise à associer des compagnies de théâtre, de danse, des comédiens amateurs et semi-professionnels, des costumiers, des maquilleurs, des accessoiristes, des régisseurs, des décorateurs du Pays de Gex. Ainsi dans le cadre de cette création, de nouvelles expériences artistiques pourront être partagées et seront susceptibles de faire naître des vocations dans le domaine technique et artistique de l’art vivant.

5 représentations auront lieu dans des communes différentes. **Si vous êtes intéressés par une représentation dans votre commune, ou pour participer**, vous pouvez contacter le service culturel de l’agglo au 04 50 99 30 55.

JAZZ IN CHEZ VOLTAIRE

Jazz In Fort L’Écluse s’exporte une fois de plus au Château de Voltaire. L’édition 2023 sera composée de 5 concerts à découvrir dans un cadre unique qu’est la salle de l’Orangerie au château.

Le premier concert aura lieu le 12 janvier et verra le pianiste Lucas Buclin investir les lieux.

A l’image des premières projections cinématographiques, le pianiste prend place avec le public face à l’écran. Lorsque le film commence, les doigts de l’artiste se laissent guider par les images dans une improvisation que le public découvre en même temps que le musicien.

Informations sur : www.fortlecluse.fr



WEEK-END DES ENFANTS - 3&4 JUIN 2023

C’est le grand week-end qui ouvre les festivités au Fort l’Ecluse. Les enfants partent à la conquête du Fort l’Ecluse, pour s’amuser, créer et s’émerveiller. Les activités s’enchaînent dans les pièces et les cours du

Fort. Spectacle par ici, atelier par là, l’équipe du Fort vous attend pour marquer le début de l’aventure 2023 ! Et pour se restaurer, le café du Fort vous attend en terrasse. A bientôt au Fort l’Ecluse !

LA TRADITIONNELLE Papette

Découvrez la véritable recette du traditionnel dessert gessien. Composée d'une pâte briochée et d'une crème pâtissière à la vanille ou à la fleur d'oranger, la papette était originellement cuite dans le four du boulanger et servie à l'occasion de la Fête de l'Oiseau par exemple. Aujourd'hui, on peut parfois la déguster cuite au feu de bois, ou lors de festivités...

Ingrédients (pour 8 personnes) :

Pour la pâte : 1 œuf - 250g de farine - ½ sachet de levure chimique - 75ml de lait – 75ml d'huile

Pour la crème pâtissière à la vanille : 4 œufs - 1l de lait entier - 300g de sucre
100g de préparation en poudre pour crème pâtissière - 1 gousse de vanille.

- 1 Dans un bol, mettre la farine, la levure, l'huile, et le lait. Bien mélanger le tout jusqu'à obtenir une boule bien lisse et laisser reposer.
- 2 Dans un autre bol, travailler les œufs, le sucre, la poudre à crème.
- 3 Faire bouillir le lait avec la gousse de vanille et verser la préparation dans le lait.
- 4 Dès la reprise de l'ébullition, arrêter le feu.
- 5 Étaler la pâte dans un moule à tarte de 22 cm de diamètre avec une feuille de papier cuisson. Verser ensuite la crème à papette sur la pâte.
- 6 Préchauffer le four à 200C° et enfourner la papette pendant 40 minutes afin que la tarte prenne une couleur dorée.
- 7 Sortir et la laisser refroidir.
- 8 Couper et déguster une part de tradition gessienne... Bon appétit !



Pour proposer votre recette, suivez-nous sur les réseaux et découvrez le futur thème prochainement !

Janvier

1^{er} janv.

Départ des nouvelles
consignes de tri !
(voir p.25)

Jazz in Fort l'Ecluse
chez Voltaire
Lucas Buclin

12 janv.



16 fev.
20h30

Jazz in Fort l'Ecluse
Chez Voltaire
Dario Napoli Modern Manouche Project



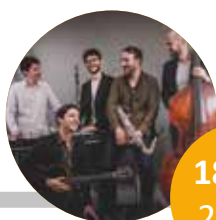
16 mars
20h30

Jazz in Fort l'Ecluse
Chez Voltaire
PrismE



13 avril
20h30

Jazz in Fort l'Ecluse
Chez Voltaire
Marc Crofts Klezmer Ensemble



18 mai
20h30

Jazz in Fort l'Ecluse
Chez Voltaire
Lost in Swing

3 & 4
juin



Week-end des
enfants

Fin des Zones de quiétude
de la faune sauvage

30 juin

juin

1^{er} avril

**SALON DE LA
PETITE ENFANCE**

À la halle Perdtemps
à Gex



Un salon à destination
des habitants et des
professionnels, qui vous fera
découvrir les métiers de la
petite enfance !

Information sur :
www.paysdegexagglo.fr

CONSEIL DE Développement

Les membres du CoDev travaillent en groupe pour s'informer, et fonctionne donc par ateliers thématiques, qui ont chacun leur importance pour tous les habitants du Pays de Gex. Le social, le tourisme, les loisirs, la culture, et aussi les transports/la mobilité font l'objet d'analyses et d'études afin d'émettre des avis auprès des dirigeants de l'Agglomération.

Force de proposition, les membres de l'atelier transports ont émis un avis en juin 2021, destiné à Pays de Gex Agglomération et regroupant un large panel d'offres qui pourraient être améliorées ou qui pourraient voir le jour dans le futur dans le Pays de Gex.

LES PROPOSITIONS SONT LES SUIVANTES :

- **Stratégie et objectifs** : encourager l'Agglomération à fixer une stratégie de développement basée sur une enquête auprès de la population pour un plan d'action à l'horizon 2030.
- **Lignes de bus et PR** : Développer le réseau des transports en commun et adapter

les fréquences afin d'accroître son attractivité. Le CoDev a été désigné comme consultant au GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) et des changements sont attendus pour la fin d'année 2023.

- **Offres et information** : Le CoDev a demandé la mise à disposition d'une carte interactive donnant toutes les informations utiles sur les transports et les modes doux.

- **Tarifification** : Mettre en place une tarification claire, simple et incitative.

- **Infrastructures modes doux** : Développer les pistes cyclables afin de terme d'avoir un maillage intégral de toute l'Agglomération. Proposer des services de location de vélos.

- **Implication du CoDev** : vœu que les techniciens et élus de l'Agglo de la compétence « mobilités » travaillent avec le CoDev en ce qui concerne les décisions prises sur les projets de mobilités, et partagent avec le CoDev les études réalisées dans le but de proposer des pistes d'amélioration.

- **Carrefour Porte de France** : Une concertation publique était ouverte au cours du printemps pour récupérer l'avis des citoyens sur le réaménagement à venir de ce carrefour qui voit passer des dizaines de milliers de véhicules tous les jours. Le département étudie encore à ce jour les réponses de cette concertation. Le CoDev est prêt à se réunir avec les responsables de mobilités à l'Agglo et auprès du département et de la Région pour trouver la meilleure solution pour tous les usagers multimodaux.

- **Bornes de recharge et offres de covoiturage** : Développer l'offre des bornes de recharge. Pour le covoiturage, une offre de covoiturage « Hé ! Léman » déjà présente en Haute-Savoie devrait être déployée dans le Pays de Gex dans les mois à venir.

LES ACTIONS DE L'AGGLO

- Amélioration des offres de transport en commun malgré la hausse importante des coûts qui s'annonce,
- Négociations avec les partenaires pour des tarifs incitatifs notamment vers le canton de Vaud,
- Elaboration d'un schéma de P+R avec une négociation à venir pour des cofinancements suisses, Beaucoup d'actions sont actuellement menées par l'Agglomération.

Que ce soit avec le pôle métropolitain pour le développement du covoiturage, en partenariat avec les communes pour le déploiement des bornes de recharge électrique ou encore avec le Département pour restructurer le secteur Porte de France en sécurisant au plus vite les traversées piéton/cycle, l'amélioration des mobilités implique de nombreux acteurs au côté de l'Agglo.

Budget Aménagement/Transport


Fonctionnement
13 722 800 €


Investissement
8 538 000 €

Vous avez la parole

Pays de Gex agglo vous donne la possibilité de vous exprimer. Au-delà des canaux traditionnels que sont les réseaux sociaux, les courriers et mails, l'Agglomération vous propose dorénavant des consultations régulières sur son site internet.

Enquête sur le risque d'inondation

Une enquête auprès de la population pour améliorer l'information sur le risque inondation.

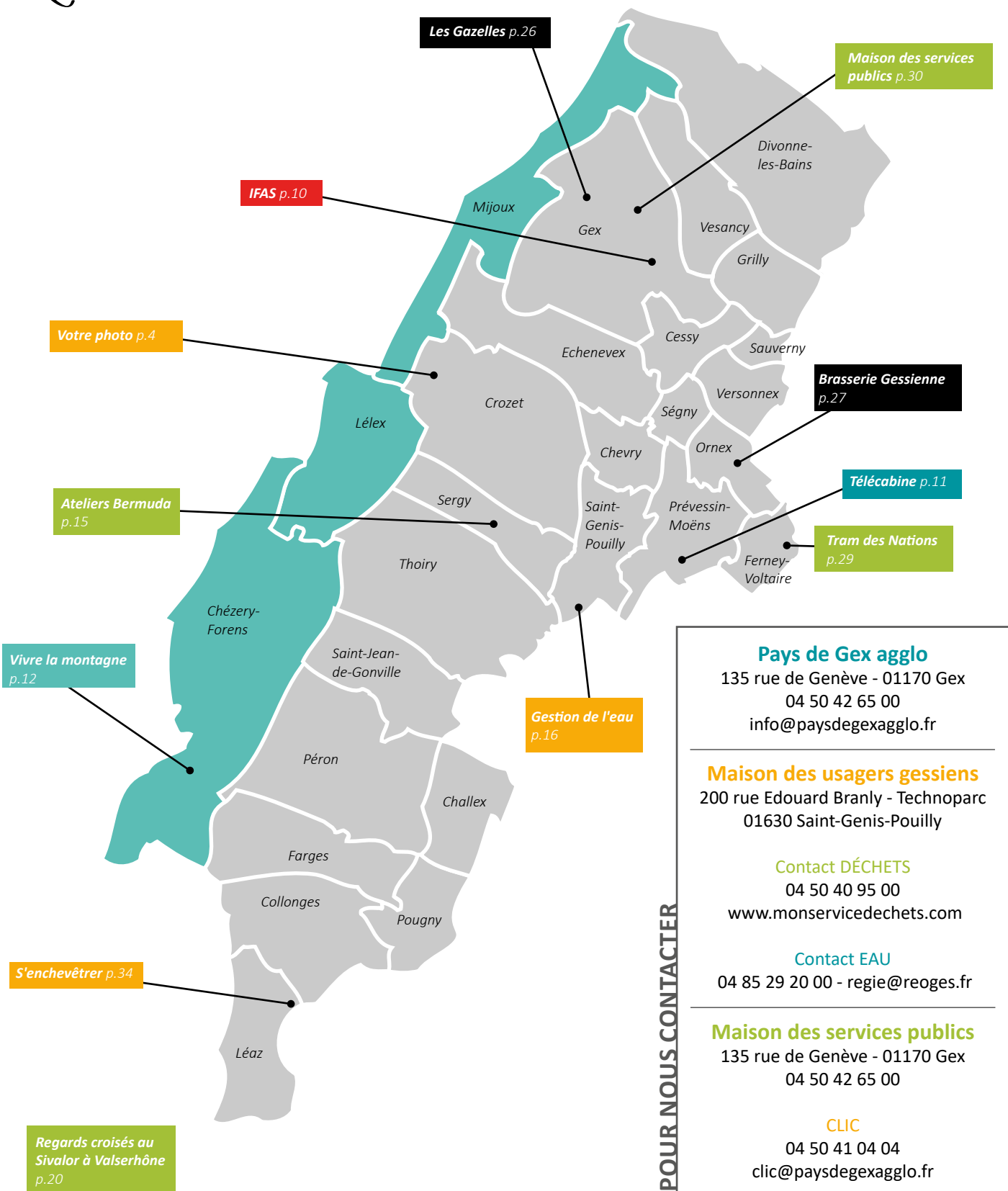
Enquête sur la qualité de service de la gestion des déchets

Dans un souci constant d'améliorer nos pratiques et notre qualité de service, Pays de Gex agglo vous propose de participer à une enquête de satisfaction sur la gestion des déchets.

Rendez-vous sur :

www.paysdegexagglo.fr rubrique participer/s'exprimer.

La carte



POUR NOUS CONTACTER

Pays de Gex agglo

135 rue de Genève - 01170 Gex
04 50 42 65 00
info@paysdegexagglo.fr

Maison des usagers gessiens

200 rue Edouard Branly - Technoparc
01630 Saint-Genis-Pouilly

Contact DÉCHETS

04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com

Contact EAU

04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr

Maison des services publics

135 rue de Genève - 01170 Gex
04 50 42 65 00

CLIC

04 50 41 04 04
cllic@paysdegexagglo.fr

France Service

04 50 99 99 72
franceservices@paysdegexagglo.fr

Point justice

30 39
pointjustice@paysdegexagglo.fr

Ils sont partenaires de nos projets :



ET SI C'ÉTAIT CHEZ VOUS ?



LES DÉCHETS : DANS LES CONTENEURS PAS AILLEURS !

Les solutions sur monservicedechets.com

Ensemble, pour un Pays de Gex plus propre !

Pays de Gex
agglo

